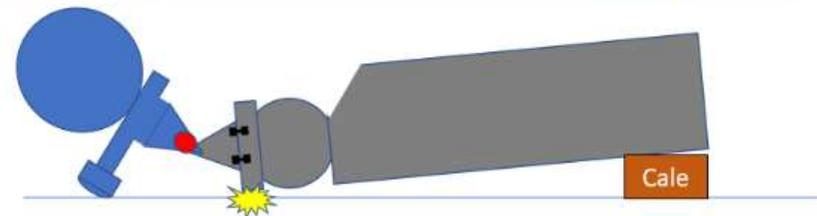




Minute sécurité

« Accident au TCC le 12/06/2023 »

Règle d'or n° 5
Je ne me tiens jamais sous une charge ni entre une charge suspendue et un élément fixe.



Circonstances

Le 12 juin dernier un agent ArcelorMittal de l'équipe EPI TCC était en train d'intervenir en atelier sur une opération de maintenance sur une porte de défournement de four. Pour serrer la boulonnerie de fixation, il a glissé son avant-bras sous la chape de liaison axe de maintien - porte. Pour une raison qui reste à déterminer la porte a basculé coinçant son avant bras entre la porte et le sol. Il a été conduit à l'hôpital et opéré pour des fractures à l'avant bras.

Principales causes :

- **Le calage de la pièce** au sol n'a pas été bien fait et n'a pas assuré sa stabilité.
- L'analyse de risque n'a pas été faite et formalisé par écrit avant l'opération.

Les enseignements :

- **L'opération de calage d'une pièce est une étape clé** à prendre en compte dans les analyses de risque, en particulier quand une intervention est prévue sur la pièce
- Toute opération présentant des risques doit faire l'objet d'une **analyse de risque par ECRIT avant l'intervention** (MOS, MOS FMR, carnet d'intervention, 5 minutes avant d'agir...)

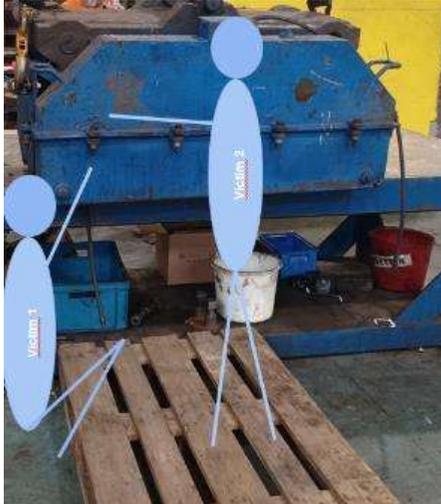




Minute sécurité

Rappel : Accident « Gent 15 mai 2023 »

Règle d'or n° 5
Je ne me tiens jamais sous une charge ni entre une charge suspendue et un élément fixe.



Circonstances

Le 15 mai dernier, à l'atelier de la maintenance centrale de Gent, 2 agents ArcelorMittal étaient en train de démonter un carter de réducteur posé sur un établi.

Le réducteur a basculé et est tombé sur les 2 agents.

Le premier agent a eu 2 jambes cassées, la mâchoire cassée et l'amputation de l'oreille gauche.

Le deuxième agent : une côte cassée et une profonde coupure à la cuisse droite.

Principales causes :

- Le calage de la pièce sur l'établi n'a pas été bien fait et n'a pas assuré sa stabilité.
- Les risques n'ont pas été suffisamment appréhendés et traités avant et pendant l'opération



Les enseignements :

- Dès que l'on manutentionne une pièce, il est nécessaire de déterminer où et comment elle va être posée pour assurer sa stabilité
- Quelque soit l'opération, je dois m'assurer que l'ensemble des risques est sous contrôle avant de faire l'opération

